

## Mesure du benzène en Bretagne en 2023

Document mis à jour trimestriellement

Dernière mise à jour : 19/04/2024

### I. Présentation - méthodologie

Depuis 2010, le benzène est mesuré à Rennes (35), sur un site de typologie trafic, situé Rue de Saint-Malo à Rennes (35).

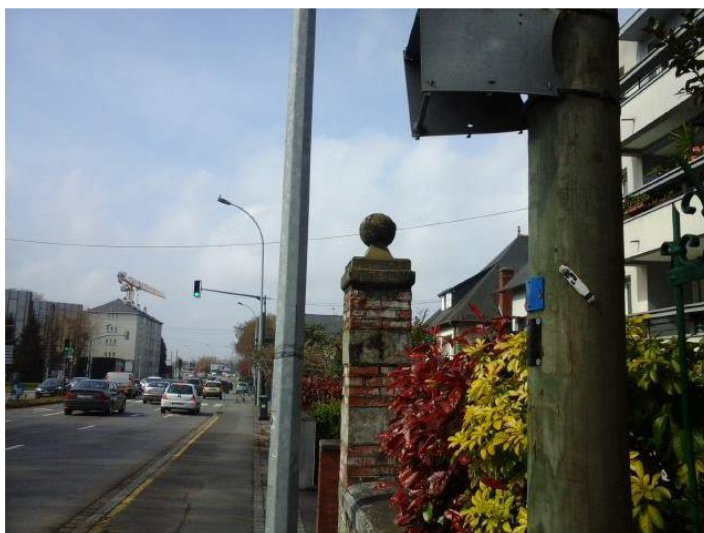
Des prélèvements hebdomadaires, par tubes à diffusion passive, ont été réalisés tout au long de l'année, de façon à représenter au moins 14% de l'année, minimum réglementaire requis [Directive 2004/107/CE].

Ces prélèvements sont réalisés conformément aux préconisations de la norme NF EN 14662 (2005).

Réglementation [Code de l'environnement - articles R221-1 à R221-3]	Benzène
Valeur limite (en moyenne annuelle civile)	5 µg/m <sup>3</sup>
Objectif de qualité (en moyenne annuelle civile)	2 µg/m <sup>3</sup>

*Valeur limite* : niveau à atteindre dans un délai donné et à ne pas dépasser, et fixé sur la base des connaissances scientifiques afin d'éviter, de prévenir ou de réduire les effets nocifs sur la santé humaine ou sur l'environnement dans son ensemble.

*Objectif de qualité* : niveau à atteindre à long terme et à maintenir, sauf lorsque cela n'est pas réalisable par des mesures proportionnées, afin d'assurer une protection efficace de la santé humaine et de l'environnement dans son ensemble.



Site de prélèvement : 'Rue de St Malo' à Rennes



**Mesure du benzène en Bretagne en 2023**

**III - Evolution des concentrations moyennes annuelles mesurées à Rennes**

Site	Concentrations moyennes annuelles ( $\mu\text{g}/\text{m}^3$ )								
	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Rue de Saint-Malo (U_T)	1,63	1,34	1,28	1,09	1,31	0,98	1,05	1,02	1,27

